



Invitation à la huitième session du Groupe de travail technique intergouvernemental
sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Rome (Italie), 8-10 juin 2016

Prière de répondre le 1^{er} avril 2016 au plus tard

Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a l'honneur d'annoncer que la huitième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture se tiendra au Siège de la FAO, à Rome, du 8 au 10 juin 2016. La séance d'ouverture aura lieu le mercredi 8 juin 2016, à 10 heures.

La session est convoquée au titre du programme ordinaire de l'Organisation. Les travaux se dérouleront en anglais, arabe, espagnol et français.

La session sera précédée d'un dialogue informel multipartites prenantes sur l'établissement d'un réseau mondial pour la conservation *in situ* et la gestion à l'exploitation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, qui aura lieu au Siège de la FAO, à Rome, les 6 et 7 juin 2016.

Le Groupe de travail a été créé par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture à sa septième session, en mai 1997. Les membres du Groupe de travail élus à la quinzième session de la Commission, en janvier 2015, et leurs suppléants, sont les suivants:

Afrique: Érythrée, Maroc, Mozambique, Sénégal et Tchad

Premier suppléant: Malawi

Deuxième suppléant: Éthiopie

Amérique Latine et Caraïbes: Argentine, Brésil, Chili, Guyana et Jamaïque

Premier suppléant: Costa Rica

Deuxième suppléant: Paraguay

Amérique du Nord: Canada et États-Unis d'Amérique

Asie: Bhoutan, Cambodge, Japon, Mongolie et Philippines

Premier suppléant: Malaisie

Deuxième suppléant: Inde

Europe: Allemagne, Espagne, Hongrie, Pays-Bas et République tchèque

Premier suppléant: France

Deuxième suppléant: Suisse

Pacifique Sud-Ouest: Îles Cook et Fidji

Premier suppléant: Samoa

Deuxième suppléant: Tonga

Proche-Orient: Égypte, Koweït, Liban et Yémen

Premier suppléant: Soudan

Deuxième suppléant: Oman

./.

La présente invitation est envoyée aux destinataires de tous les Membres de la FAO siégeant à la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, selon les voies de communication officielles de l'Organisation, comme suit:

Pour SUITE À DONNER/INFORMATION, selon le cas:

- Destinataires principaux (ministres des affaires étrangères ou de l'agriculture, ou autres destinataires désignés par le gouvernement);
- Représentants permanents auprès de la FAO/Ambassades.

Elle est également adressée aux chefs de secrétariat de certaines organisations internationales.

Conformément aux statuts du Groupe de travail, les membres suppléants remplacent, dans l'ordre dans lequel ils apparaissent sur la liste ci-avant, les membres qui ont démissionné et en ont informé le Secrétariat. Il est demandé aux membres de confirmer, au Secrétariat et par écrit, leur participation ou leur non-participation à la réunion du Groupe de travail. Si un membre du Groupe de travail n'est pas en mesure d'assister à la réunion, et en informe le Secrétariat, il est remplacé rapidement par l'un des suppléants élus de la même région. Si un membre du Groupe de travail n'assiste pas à la réunion, et n'en a pas informé au préalable le Secrétariat, le Groupe de travail peut, en consultation avec la région, le remplacer, ponctuellement, par un membre de la Commission de la même région qui est présent à la réunion.

Les membres de la Commission qui ne sont pas membres du Groupe de travail peuvent participer aux travaux de ce dernier en qualité d'observateurs, sur demande adressée au Secrétariat de la Commission. Le Groupe de travail, ou le Bureau agissant en son nom, peut inviter des experts, ainsi que des représentants d'organisations internationales spécialisées, à assister à ses réunions en tant qu'observateurs.

À sa quinzième session ordinaire, la Commission a décidé que le Groupe de travail se réunirait avant la session ordinaire suivante de la Commission. Le Groupe de travail examinera les questions suivantes: i) projet de directives techniques relatives à la gestion des variétés locales et des plantes sauvages apparentées à des espèces cultivées; ii) progrès réalisés dans la mise en œuvre du *deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (<http://www.fao.org/docrep/015/i2624f/i2624f00.htm>); et iii) élaboration du troisième *Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. La Commission a aussi demandé au Groupe de travail d'analyser les questions relatives à l'accès et au partage des avantages concernant le sous-secteur des ressources phylogénétiques et d'examiner le Programme de travail pluriannuel.

Conformément à l'objectif de l'Organisation consistant à réduire le plus possible l'impact de ses activités sur l'environnement et à contribuer ainsi à la neutralité climatique, la huitième session du Groupe de travail sera une réunion économe en papier, c'est-à-dire que la consommation de papier sera fortement réduite à toutes les étapes de la session. Les participants sont invités à apporter leurs exemplaires personnels des documents en séance, car aucune version imprimée ne sera mise à leur disposition. Tous les documents de la réunion et les documents d'information, y compris ceux présentés pendant la session, sont disponibles en ligne à l'adresse:

<http://www.fao.org/agriculture/crops/plan-thematique-du-site/theme/seeds-pgr/itwg/8th/fr/>

Le Directeur général souhaiterait connaître, au plus tard le **1^{er} avril 2016**, les nom, titre officiel et adresse des représentants désignés pour participer à cette session. Les participants peuvent s'inscrire en ligne sur le Portail des Membres de la FAO (accessible au moyen d'un mot de passe): <http://www.fao.org/members-gateway/home/fr/>. Prière de noter que, pour s'inscrire en ligne, les participants devront télécharger vers le site une photographie d'identité numérique récente au format de passeport. Les représentants d'organisations internationales désignés pour assister à la réunion en tant qu'observateurs sont priés d'indiquer leurs nom, titre officiel et adresse par courrier électronique à l'adresse ITWG-PGRFA@fao.org et de joindre à leur courrier une photographie d'identité numérique récente au format passeport.

Les participants ayant besoin d'un visa doivent se le procurer auprès du consulat d'Italie ou de la mission diplomatique compétente de l'Italie dans leur pays, avant leur départ pour Rome. Les demandes de visa doivent être présentées bien avant le départ, la délivrance d'un visa italien pouvant nécessiter trois semaines ou davantage. Seuls les participants venant d'un pays où il n'y a ni consulat d'Italie, ni autre mission diplomatique compétente, pourront obtenir un visa à leur arrivée à Rome, à condition de communiquer au Secrétariat de la réunion leurs nom, prénoms, date de naissance, nationalité, numéro, date de délivrance et d'expiration du passeport, numéro de vol, date et heure d'arrivée et itinéraire complet de voyage, qui ne doit pas inclure d'autres pays de l'espace Schengen. Ces informations doivent parvenir à la FAO trois semaines au moins avant l'arrivée des participants, afin de permettre à l'Organisation de demander la délivrance d'un visa à l'aéroport de Rome. Les participants qui ne se conformeront pas à ces dispositions se verront refuser l'entrée en Italie par les autorités italiennes.